QUALIFICATION

FEE 8-02

FEE BAT MODULE RENOVE*

Devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements

7 CLASSES VIRTUELLES

*Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir la mention RGE

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **comprendre le fonctionnement énergétique** d'un bâtiment dans le contexte « Plan Rénovation énergétique de l'Habitat »
- **connaître les principales technologies clés,** les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces
- **savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation** énergétique, en interprétant une évaluation, dans le cadre d'une approche globale

Programme

CLASSE VIRTUELLE 1

- Contexte politique et enjeux environnementaux de la rénovation énergétique
- Notions et connaissances en thermique du bâtiment

CLASSE VIRTUELLE 2

- Contexte réglementaire dans le bâtiment existant
- Les principaux risques liés aux travaux d'amélioration énergétique pour l'homme et le bâti ainsi que les solutions de prévention

CLASSE VIRTUELLE 3 : Les différentes technologies, leurs performances et leur mise en œuvre

- Les parois opaques, les isolants - techniques de pose et certifications
- Les parois vitrées - typologie, certification et performances

CLASSE VIRTUELLE 4 : Les différentes technologies, leurs performances et leur mise en œuvre

- Les systèmes de ventilation, leur efficacité et leur entretien

CLASSE VIRTUELLE 5 : Les différentes technologies, leurs performances et leur mise en œuvre

- Le chauffage : de la source d'énergie à la distribution, en passant par tous les systèmes existants et la régulation
- Les EnR pour la production électrique, l'ECS, le rafraîchissement et l'éclairage

CLASSE VIRTUELLE 6

- Détecter les pathologies et éviter les désordres
- Contenu indispensable à la réglementation et éligible aux aides financières pour un devis et une facture
- Proposer des scénarios de travaux d'amélioration énergétique
- Outil d'évaluation thermique pour proposer des solutions d'amélioration à un client

CLASSE VIRTUELLE 7

- Révision des contenus clés de la formation
- Evaluation de satisfaction

Le QCM sera réalisé à l'issue des classes virtuelles en présentiel dans l'un de nos centres de formation

LES + DE CETTE FORMATION

- Une formation concrète avec des exercices pour chaque chapitre
- Des groupes de 9 personnes pour favoriser l'échange en classe virtuelle

FEE BAT

Module : MOD_RENOVE_DI

VOTRE BÉNÉFICE

Obtenez une qualification RGE Efficacité énergétique et valorisez votre expertise auprès de vos clients

NOMBRE DE PARTICIPANTS

9 maximum par session

DURÉE

7 classes virtuelles de 3h pour un total de 21h (équivalent 3 jours de formation en présentiel)

Public concerné

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantier, maîtres d'œuvre

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Tarif par stagiaire

660€ HT, soit 792€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr

RUBRIQUE FORMATIONS

Edition 2023

CESC, organisme de formation déclaré sous le n°84 69 17827 69
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

INSTALLATEURS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Thermor — connecté à vous

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
cesc.formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- ☐ **CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- ☐ **CEL 8-56** / Montée en gamme (Classe virtuelle)
- ☐ **FEE 1-02** / FEE Bat Module RENOVE
- ☐ **FEE 8-02** / FEE Bat Module RENOVE digital
- ☐ **AGR 1-19** / Habilitation électrique
- ☐ **AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

RÉGLEMENTATION

- ☐ **TRV 8-06** / F-GAS (Classe virtuelle)
- ☐ **TRV 8-03** / R32 (Classe virtuelle)
- ☐ **TRV 1-03** / R32

ATTESTATION APTITUDE

- ☐ **AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- ☐ **AGR 1-04** / Préparation
- ☐ **AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR-EAU

- ☐ **PAC 1-56** / Sélection et vente
- ☐ **AGR 1-06** / Formation QualiPac
- ☐ **PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- ☐ **PAC 1-13** / Installation
- ☐ **PAC 1-06** / SAV
- ☐ **PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

POMPE À CHALEUR AIR-AIR

- ☐ **CLM 1-56** / Sélection et vente
- ☐ **TRV 1-58** / Nouveaux produits chauffage & clim
- ☐ **CLM 1-53** / Installation split
- ☐ **CLM 1-55** / Installation gainable
- ☐ **CLM 1-10** / Entretien
- ☐ **CLM 1-06** / SAV

CHAUFFE-EAU

- ☐ **ESE 1-56** / Montée en gamme
- ☐ **ESE 1-03** / Installation CETHI
- ☐ **ESE 1-04** / SAV CETHI
- ☐ **AGR 1-21** / Formation QualiPac module CET

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* : .....

Contact administratif : Madame, Monsieur : .....

N° Siret* : ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐☐

Adresse : .....

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .....

Tél. : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Email : .....

Vous êtes : ☐ Installateur ☐ Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? ☐ Oui ☐ Non

Organisme financeur :
- ☐ OPCO de la Construction (Constructys...)
- ☐ OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
- ☐ OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
- ☐ Autre, précisez : .....

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : ..... Prénom : .....

Ci-joint .... chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.
Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : ..... / ..... / ..... Signature[1] :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?
☐ Oui. Le(s)quel(s) : ..... ☐ Non

☐ En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

[1] La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.
Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr